

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TP -GOUVERNANT EN HÔTELLERIE

GRETA des Yvelines (78)

Lycée Hôtelier de Saint-Quentin-en-Yvelines (Guyancourt), 1 place François Rabelais

OBJECTIFS

Il planifie et coordonne l'activité journalière et suit la réalisation et la production du service des étages. Il anime et manage les équipes de son secteur.

A l'issu de la formation le titulaire sera capable de :

- Superviser et garantir la qualité des prestations du service des étages dans un environnement haut de gamme.
- Gérer les approvisionnements et les équipes avec rigueur, discrétion et efficacité.
- Développer une posture professionnelle alignée avec les codes du luxe hôtelier : élégance, exigence, savoir-être.
- Être un relais de confiance entre la direction, les équipes, les clients et les autres services.

CONTENU

Lien RNCP: <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39533/br>

Contrôle qualité du service des étages

- Inspection minutieuse des chambres, lieux publics, locaux techniques.
- Suivi des prestations et communication client discrète et efficace.
- Gestion optimisée des stocks et approvisionnements.

Organisation & animation des équipes

- Planification de l'activité journalière avec efficacité et élégance.
- Intégration, encadrement et formation du personnel en respectant les valeurs de la maison.
- Animation de briefings, gestion des priorités et du stress.

Compétences transversales

- Maîtrise des outils numériques hôteliers (PMS, reporting mobile).
- Communication orale et écrite en français et en anglais (niveau B2).
- Respect des normes HACCP, sécurité, hygiène et développement durable.

PUBLICS

- Jeune adulte en insertion
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1607 h, dont 1200 h en entreprise

DATES

Date de début : 07 septembre 2026

Date de fin : 04 juin 2027

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

- Maîtrise du français (niveau B1 oral et écrit).
- Anglais: niveau A2 du CECRL
- Idéalement une expérience en hôtellerie ou fort intérêt pour le secteur du luxe (souhaité, pas obligatoire).
- Mémoire visuelle, disponibilité, présentation soignée, posture professionnelle adaptée à l'environnement exigeant

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Titre
TP gouvernant en hôtellerie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué par un jury composé de professionnels du métier

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Après certification, le diplômé peut exercer dans :

- **Hôtels 4 étoiles, 5 étoiles et palaces,**
- **Résidences hôtelières haut de gamme, resorts et spas de luxe,**
- **Hôtellerie de plein air (center parc...)**
- **Maisons de retraite privées haut standing, cliniques premium, résidences séniors, hôpitaux**

Évolution ou poursuite d'étude possible vers :

- Gouvernante(gé) général(e),
- **BTS Management en hôtellerie - restauration, option C : Management d'unité d'hébergement (niveau 5 : BAC +2)**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation en partenariat avec le CFA académique

Les plus:

Approche posturale immersive : travail intensif sur la gestuelle, l'élocution, la tenue, le langage non verbal et la relation client haut de gamme.

Mises en situation inspirées des palaces : service couverture, accueil VIP, gestion de crise client.

Modules spécifiques "signature" : "Charisme et discréetion", "Leadership élégant", "Empreinte de marque personnelle".

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Hôtellerie, restauration, tourisme

CONTACT

CFP référent : Almira Sahinovic
almira.sahinovic@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO
contact@greta-yvelines.fr

ACCESIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

